

Le devenir des diplômés

- Diplômés de licence professionnelle 2015
- Diplômés de master 2015
- Diplômés 2015 par domaine

Dans le cadre du suivi des formations de l'université de Rouen Normandie, l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle réalise chaque année un certain nombre d'enquêtes visant à connaître le devenir des étudiants. De manière générale, ces enquêtes apportent des informations sur l'insertion professionnelle des diplômés (taux et conditions d'insertion). Elles permettent également de caractériser les parcours d'études, qu'ils s'accomplissent à l'université de Rouen ou dans d'autres établissements, et de fournir des éléments sur l'appréciation portée par les anciens étudiants sur leur formation. Certaines enquêtes sont systématiquement mises en œuvre chaque année, d'autres sont conçues pour répondre à des interrogations ponctuelles.

Au cours de l'année 2016-2017, six études portant sur les trajectoires des diplômés ont été mises en place. Ces études sont réalisées chaque année. Elles concernent les diplômés de licence professionnelle, de master (M2), de licence (L3) et de doctorat.

⇒ Diplômés de licence professionnelle et de master

Ils sont enquêtés deux années de suite :

- une première fois **18 mois après l'obtention du diplôme**. Ces enquêtes sont mises en place à l'initiative de l'université, elles portent sur le devenir des diplômés tant en matière d'insertion professionnelle qu'en matière de poursuite d'études, elles permettent également de recueillir l'opinion des diplômés sur la formation suivie à l'université de Rouen et sur l'emploi occupé 18 mois après le diplôme. Tous les diplômés de licence professionnelle sont concernés par l'enquête par questionnaire. Les diplômés de master sont tous concernés par l'étude mais seuls les diplômés qui ne se sont pas réinscrits à l'université de Rouen au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme sont interrogés par questionnaire. Le parcours de formation à l'université de Rouen est étudié à partir du système d'information. Les enquêtes réalisées en 2016-2017 concernent les diplômés de la promotion 2014-2015.
- une deuxième fois **30 mois après l'obtention du diplôme** dans le cadre des enquêtes nationales pilotées par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

(MESRI). L'université de Rouen suit strictement le protocole national que ce soit pour le questionnaire ou pour la population à enquêter. Ces enquêtes concernent l'insertion professionnelle des diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études après le diplôme. Les diplômés âgés de plus de 30 ans à l'obtention du diplôme ainsi que les diplômés de nationalité étrangère sont exclus du champ de l'enquête. Les enquêtes réalisées en 2016-2017 concernent les diplômés de la promotion 2013-2014.

⇒ Diplômés de licence

A partir de 2015-2016, ces diplômés sont enquêtés chaque année **18 mois après l'obtention du diplôme**. Le parcours de formation post-licence effectué à l'université de Rouen est étudié à partir du système d'information. Les diplômés qui ne se sont pas réinscrits à l'université de Rouen sont enquêtés par questionnaire afin de connaître leur parcours de formation en dehors de l'établissement ainsi que leur insertion professionnelle. Les diplômés de la promotion 2014-2015 ont été enquêtés en 2016-2017.

⇒ Diplômés de doctorat

Les titulaires d'un doctorat délivré en 2013 ont été interrogés en 2016-2017 afin de connaître leur insertion professionnelle **trois ans après la soutenance de la thèse**. Cette enquête concerne les docteurs de toutes les écoles doctorales de Normandie Université.

La présente *Lettre de l'OVEFIP* propose une synthèse des études concernant le devenir :

- des **diplômés de licence professionnelle 2015** enquêtés à 18 mois,
- des **diplômés de master 2015** enquêtés à 18 mois.

Elle se conclut par une synthèse des indicateurs de devenir par domaine de formation.

Les compte-rendus des enquêtes locales sont consultables sur le *site de l'université de Rouen*, les publications sur l'insertion professionnelle des docteurs sont disponibles sur le *site de Normandie Université*. Les résultats des enquêtes nationales sont disponibles sur le *site de MESRI*.

2

Point de méthodologie

A la session 2015, **616** étudiants ont obtenu le diplôme de licence professionnelle à l'université de Rouen Normandie. Courant décembre 2016, soit 18 mois plus tard, les diplômés ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. En mars 2017, après trois relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. A l'issue de ces étapes, **494** questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 80 %**.



Enquêtés et taux de réponse

	Population		Répondants	
	Diplômés enquêtés	Répartition	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe				
Femmes	346	56%	282	82%
Hommes	270	44%	212	79%
Selon le domaine de la licence professionnelle				
Arts, lettres, langues	50	8%	43	86%
Droit, économie, gestion	318	52%	249	78%
Sciences humaines et sociales	11	2%	10	91%
Sciences, technologies, santé	237	38%	192	81%
Selon la catégorie de public				
Formation initiale classique	279	45%	222	80%
Alternance	257	42%	208	81%
Formation continue	80	13%	64	80%
ENSEMBLE	616	100%	494	80%

Lecture : Les femmes représentent 56 % des diplômés de licence professionnelle (346/616). 82 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (282/346).

Les diplômés de la promotion 2015 se répartissent dans 29 spécialités de licence professionnelle.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Les étudiants en formation initiale classique représentent près de la moitié de l'effectif, les étudiants en alternance 42 % et les adultes en formation continue 13 %.

Les étudiants qui ont préparé le diplôme en formation initiale ou en alternance sont en moyenne âgés de 22 ans lorsqu'ils obtiennent le diplôme. Les diplômés issus de la formation continue présentent un âge moyen de 36 ans.

55 % des diplômés sont titulaires d'un baccalauréat général, 33 % d'un baccalauréat technologique, 8 % d'un baccalauréat professionnel et 3 % d'un autre titre.

50 % déclarent être entrés en licence professionnelle suite à un BTS, 33 % suite à un DUT.

Diplômés issus de la formation initiale et de l'alternance

Poursuite d'études [183 répondants]

Au cours des 18 mois qui ont suivi l'obtention de la licence professionnelle, 43 % des diplômés ont poursuivi des études, dont 35 % en 2015-2016. 21 % des diplômés poursuivent en master. En décembre 2016, 36 % des diplômés sont en formation, la moitié d'entre eux sont inscrits en master.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2016 [247 répondants]

18 mois après la licence professionnelle, 90 % des diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études sont en emploi. Rapporté à la situation de vie active, le **taux d'insertion professionnelle s'élève à 91 %**, le taux de recherche d'emploi étant de 9 %.

Lorsqu'ils sont en emploi [222 répondants]

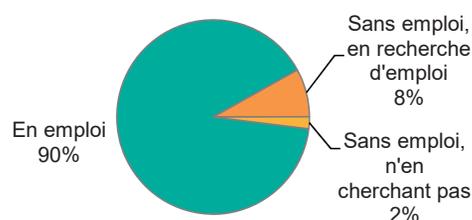
- 60 % bénéficient d'un contrat stable (CDI, fonctionnaires), 40 % déclarent avoir un contrat temporaire,
- 94 % travaillent à temps plein,
- 57 % accèdent à la catégorie "Professions intermédiaires", 40 % sont employés, 3 % occupent un emploi de niveau cadre,
- 64 % travaillent en Normandie, 9 % en Ile-de-France,
- 68 % travaillent dans le secteur des services (16 % dans le secteur "Commerce, transports, hébergement et restauration"), 23 % dans l'industrie.

36 % des diplômés ont obtenu leur emploi suite à un stage d'études ou à une formation en alternance.

Il s'agit du premier emploi depuis la licence pour 61 % des diplômés. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 3 mois.

Pour un emploi à temps plein, le salaire net médian s'établit à 1 387 € et le salaire moyen à 1 454 €.

[430 répondants]



Si le taux d'insertion professionnelle ne diffère pas en fonction du domaine de la licence professionnelle, les caractéristiques de l'emploi peuvent varier. Ainsi, les diplômés du domaine Sciences, technologies, santé accèdent nettement plus que les diplômés du domaine Droit, économie, gestion à un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire (90 % contre 35 %).

De même, le taux d'insertion professionnelle ne diffère pas en fonction du sexe mais les conditions d'emploi sont globalement plus favorables pour les hommes. Les hommes accèdent plus fréquemment que les femmes au niveau cadre ou profession intermédiaire (76 % contre 48 %), à un emploi stable (65 % contre 57 %), ils sont moins concernés par le temps partiel (4 % contre 8 % des femmes). Les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes (salaire médian pour un emploi à temps plein : 1 500 € contre 1 350 €).



Point de méthodologie

A la session 2015, **1 555** étudiants ont obtenu le diplôme de master à l'université de Rouen. **1 255** étaient concernés par l'enquête car non réinscrits dans l'établissement. Courant décembre 2016, soit 18 mois plus tard, les diplômés ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. A partir de février 2017, après trois relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. A l'issue de ces étapes, **924** questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 74 %**.



Enquêtés et taux de réponse

	Population			Répondants	
	Diplômés	Répartition	Enquêtés	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe					
Femmes	965	62%	780	570	73%
Hommes	590	38%	475	354	75%
Selon le type de master					
Master hors enseignement	1 260	81%	1 040	760	73%
Master enseignement	295	19%	215	164	76%
Selon la catégorie de public					
Formation initiale	1 286	83%	1 014	746	74%
Formation continue	269	17%	241	178	74%
ENSEMBLE	1 555	100%	1 255	924	74%

Lecture : Les femmes représentent 62 % des diplômés de master (965/1 555). 780 ont été enquêtées. 73 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (570/780).

Les diplômés de la promotion 2015 se répartissent dans 30 mentions de master. 19 % ont obtenu un master Enseignement.

La population des diplômés est majoritairement féminine. Les étudiants en formation initiale sont nettement majoritaires, 17 % des diplômés ont obtenu le master en formation continue. Les étudiants relevant de la formation initiale sont en moyenne âgés de 25 ans lorsqu'ils obtiennent le diplôme. Les diplômés issus de la formation continue présentent un âge moyen de 40 ans. 19 % des diplômés de master ont poursuivi leurs études (master, doctorat...) à l'université de Rouen et n'ont donc pas été enquêtés.

Diplômés issus de la formation initiale, hors master enseignement

[1 048 diplômés]

Poursuite d'études

Au cours des 18 mois qui ont suivi l'obtention du master, 36 % des diplômés ont poursuivi des études, dont 32 % en 2015-2016. 9 % des diplômés s'engagent dans un parcours doctoral. En décembre 2016, 22 % des diplômés sont en formation.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2016 [490 répondants]

18 mois après l'obtention du master, 83 % des diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études sont en emploi. Rapporté à la situation de vie active, le **taux d'insertion professionnelle s'établit à 86 %**, le taux de recherche d'emploi étant de 14 %.

Lorsqu'ils sont en emploi [409 répondants]

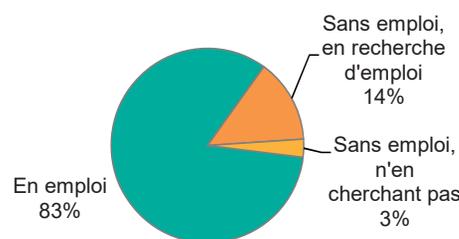
- 67 % bénéficient d'un contrat stable (CDI, fonctionnaires), 33 % déclarent avoir un contrat temporaire,
- 92 % travaillent à temps plein,
- 59 % déclarent être cadres, 18 % se situent dans la catégorie "Professions intermédiaires",
- 49 % travaillent en Normandie, 28 % en Ile-de-France,
- 88 % travaillent dans le secteur des services (dont 18 % dans les activités spécialisées scientifiques et techniques, 14 % dans les activités financières et d'assurance), 9 % dans l'industrie.

31 % des diplômés ont obtenu leur emploi en répondant à une offre d'emploi.

Il s'agit du premier emploi depuis le master pour 63 % des diplômés. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 4 mois.

Pour un emploi à temps plein, le salaire net médian s'établit à 1 735 € et le salaire moyen à 1 785 €.

Les indicateurs de l'insertion professionnelle diffèrent en fonction du domaine du master et du sexe.



Le domaine Droit, économie, gestion présente le taux d'insertion professionnelle le plus élevé (92 %) et le domaine Arts, lettres, langues le plus faible (74 %). Le taux d'emplois stables varie de 50 % pour le domaine Sciences humaines et sociales à 74 % pour le domaine Droit, économie, gestion. Le taux d'emplois de niveau cadre varie de 42 % pour le domaine Arts, lettres, langues à 78 % pour le domaine Sciences, technologies, santé.

Les taux d'insertion professionnelle des femmes et des hommes sont très proches (respectivement 85 % et 87 %). En revanche, les hommes bénéficient de conditions d'emploi plus favorables, ils accèdent plus fréquemment que les femmes au niveau cadre ou profession intermédiaire (86 % contre 70 %), à un emploi stable (77 % contre 59 %). Ils sont aussi moins concernés par le temps partiel (3 % contre 12 %). Les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes (salaire médian pour un emploi à temps plein : 1 860 € contre 1 600 €).

Les éléments ci-dessous concernent les diplômés de licence professionnelle et les diplômés de master 2 de la promotion 2014-2015. Ils rendent compte des principaux indicateurs de devenir 18 mois après le diplôme : poursuite d'études et insertion professionnelle, pour chaque domaine universitaire. Ne sont considérés ici que les **diplômés issus de la formation initiale et de l'alternance**. Les diplômés d'un master de l'enseignement sont exclus des statistiques. Les aspects méthodologiques de chaque enquête sont décrits dans les pages précédentes.



Enquêtes et taux de réponse

Hors formation continue

Domaine	Licence professionnelle				Master				
	Diplômés enquêtés	Répartition	Répondants	Taux de réponse	Diplômés	Répartition	Diplômés enquêtés	Répondants	Taux de réponse
Arts, lettres, langues (ALL)	46	9%	39	85%	137	13%	104	72	69%
Droit, économie, gestion (DEG)	286	53%	226	79%	373	36%	290	207	71%
Sciences humaines et sociales (SHS)	9	2%	9	100%	188	18%	162	119	73%
Sciences, technologies, santé (STS)	195	36%	156	80%	350	33%	292	221	76%
ENSEMBLE	536	100%	430	80%	1 048	100%	848	619	73%

Lecture : 52 % des diplômés de licence professionnelle sont rattachés au domaine Droit, économie, gestion (318/616). 78 % d'entre eux ont répondu (249/318).

Que ce soit en master ou en licence professionnelle, les domaines Droit, économie, gestion et Sciences, technologies, santé sont plus représentés que les domaines Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales. 53 % des diplômés de licence professionnelle et 36 % des diplômés de master sont formés dans le domaine DEG. 36 % des diplômés de licence professionnelle et 33 % des diplômés

de master sont formés dans le domaine STS. Les taux de réponse sont dans l'ensemble assez homogènes : supérieurs à 80 % en licence professionnelle (79 % pour le domaine DEG) et supérieurs à 70 % en master (69 % pour le domaine ALL).

Les effectifs de licence professionnelle du domaine SHS étant faibles, les données ne figurent pas dans les tableaux ci-dessous.

Poursuite d'études au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme

Hors formation continue

Domaine Diplôme	ALL		DEG		SHS	STS		Ensemble	
	LP	M2	LP	M2	M2	LP	M2	LP	M2
Taux de poursuite d'études	54%	36%	46%	40%	27%	35%	36%	43%	36%
dont poursuite en master	23%	20%	26%	13%	12%	13%	10%	21%	13%
dont poursuite en doctorat		7%		3%	6%		17%		9%

Lecture : 36 % des diplômés de master du domaine ALL poursuivent leurs études après le master : 20 % en master, 7 % en doctorat.

43 % des diplômés de licence professionnelle de la session 2015 poursuivent leurs études, ce taux progresse de 10 points par rapport aux diplômés de la session 2014. Il est relativement stable pour les diplômés de master (36 %). Le taux de poursuite d'études varie en fonction du domaine : de 35 % en STS à 54 % en ALL pour les diplômés de licence professionnelle, de 27 % en SHS à 40 % en DEG pour les diplômés de master. La nature de la poursuite d'études

diffère en fonction du domaine. Ainsi, 26 % des diplômés de licence professionnelle du domaine DEG poursuivent en master, ce taux n'est que de 13 % pour le domaine STS. Après un master, les diplômés du domaine STS poursuivent davantage en doctorat que les autres : 17 %. Par ailleurs, 13 % des diplômés de master se réinscrivent en master. La proportion est particulièrement élevée pour le domaine ALL où 20 % des diplômés préparent un autre master.

Insertion professionnelle des diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études

Hors formation continue

Domaine Diplôme	ALL		DEG		SHS	STS		Ensemble	
	M2	LP	M2	M2	M2	LP	M2	LP	M2
Taux d'insertion professionnelle	74%	92%	92%	84%	92%	85%	91%	86%	
Part d'emplois stables	58%	65%	74%	50%	61%	72%	60%	67%	
Part d'emplois niveau cadre ou prof. intermédiaire	60%	35%	73%	65%	90%	94%	59%	77%	
Part d'emplois à temps plein	88%	98%	97%	77%	97%	96%	94%	92%	
Part d'emplois hors Normandie	67%	22%	50%	34%	49%	58%	36%	51%	
Salaires net médian à temps plein	1 364 €	1 365 €	1 800 €	1 404 €	1 450 €	1 935 €	1 387 €	1 735 €	

Note : le nombre de diplômés de LP ALL concernés par l'entrée dans la vie active est insuffisant pour afficher les données.

Le taux d'insertion professionnelle est un peu plus élevé après une licence professionnelle qu'après un master (91 % contre 86 %). Il varie en fonction du domaine pour les diplômés de master, le domaine ALL présente le taux d'insertion professionnelle le plus faible (74 %) quand le domaine DEG enregistre le taux le plus élevé (92 %). Les conditions d'emploi peuvent varier fortement selon le domaine. L'accès à un emploi stable (CDI, fonctionnaires) est plus fréquent pour les diplômés du domaine DEG : 74 % après un master, 65 %

après une licence professionnelle. Les emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire sont plus fréquents en STS : 94 % après un master et 90 % après une licence professionnelle. Les diplômés de master SHS sont plus confrontés au temps partiel que les autres (23 % contre 3 % en DEG et 4 % en STS). Lorsqu'ils sont en emploi, les deux tiers des diplômés ALL travaillent dans une autre région que la Normandie. Les diplômés du domaine STS présentent les salaires les plus élevés.